

# L'ÉCHO

*le magazine de Claret*

Octobre à décembre 2025



**Travaux d'éclairage public**

**Un nouvel arrêt de bus à Claret**

**Des actions en faveur de la solidarité**

**Les fêtes de fin d'année à Claret**

**Vie municipale - paix et éducation à l'honneur**

**Actualités de la vie claretaine**



## 4 Cadre de vie

Travaux divers

Éclairage public : de nouveaux points lumineux

Urbanisme - déclaration au service des taxes

## 6 Environnement et Vie économique

Convention avec l'Atelier de Claret

Un nouvel arrêt de bus sur la commune

Rallye des Cévennes

Zoom sur les jardins partagés

## 8 Vie scolaire, jeunesse et social

Dossier de l'école maternelle - des précisions

Noël pour les élèves claretains

Des actions en faveur de la solidarité

## 10 Communication

La Sainte Barbe pour les pompiers

Les fêtes de fin d'année à Claret

L'APEC au service de nos élèves claretains

## 12 Vie à Claret

Zoom sur la MFR

Un dernier hommage à Alain Sautou

Des projets tuteurés

## 14 Intercommunalité

Travaux de la Halle du Verre

Grand Prix des Lecteurs 2025

Les services de l'intercommunalité

## 15 Actualités diverses

L'Écho - Magazine d'informations de la Commune de Claret · juill.sept2025 · [www.claret.fr](http://www.claret.fr) · [mairie@claret.fr](mailto:mairie@claret.fr) · Tél. : 04 67 02 93 80

Siret 213 40078100018 · Directeur de la publication : Philippe Tourrier · Rédaction : équipe municipale · Crédits photos : un grand merci à Valérie Rofidal, Philippe Gerbier, Soizic Charles, Aude Paloc, Yannick de Salvador, CCGPSL, Ian David Marsden,C. Colrat, Comité des fêtes de Claret "Los Festaires", Manon Grenouilleau et illustration : [freepik.com](http://freepik.com), · Impression : [Printy Planet](http://printyplanet.com)



10-31-1319 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



**Monsieur le Maire et le conseil municipal  
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin  
d'année et vous présentent tous leurs  
voeux pour cette nouvelle année !**

**2026**

**Ils auront le plaisir de vous convier à la  
traditionnelle cérémonie des voeux du  
Maire le vendredi 23 janvier 2026 à 18h30  
à la Salle polyvalente**

## Travaux de réfection du réseau d'assainissement

La municipalité avait été plusieurs fois alertée (à juste titre) sur le mauvais fonctionnement de la pompe de relevage située au passage à gué du Bouyssier. Les élus et le policier municipal avaient eux aussi constaté ce dysfonctionnement. Après plusieurs signalements auprès du service intercommunal « l'eau du pic », Monsieur le maire s'est « fâché » et il est intervenu auprès du directeur du service pour que des investigations plus approfondies soient réalisées. Suite à ces recherches de la part des services de l'Eau du Pic, compétents en la matière, il s'est avéré que le système d'écoulement disposait d'un angle trop important et d'un sens d'écoulement qui entraînaient une accumulation lors des épisodes de fortes pluies et donc un débordement.

Ainsi grâce aux travaux réalisés, la problématique devrait être résolue et la situation ne devrait plus se présenter.

## Amenée de la fibre – Gîtes de la Maison du Parc et de l'Orangerie

Les travaux d'amenée de la fibre aux gîtes de l'Orangerie et de la Maison du Parc sur la Place de l'Hermet ont été réalisés. Cela a nécessité la réalisation d'une tranchée sur la voie publique. Ce sera un véritable atout pour la location de nos gîtes. En effet, nombreux touristes sont en attente d'équipements modernes même au cours de leurs vacances.

## Coupe des platanes

La taille des platanes sur l'Avenue de Montpellier et des Embruscalles est un sujet épineux. En effet, les arbres ne sont pas propriétés de la commune car situés sur la Départementale. Monsieur le Maire a régulièrement insisté auprès des services du Département pour qu'une taille rase soit réalisée compte tenu des réclamations (légitimes) de certains riverains.

Les services du Département, par l'intervention d'un prestataire externe, ont réalisé l'élagage de quelques branches ainsi que la coupe intégrale d'un platane sur la Place de l'Hermet. Ce dernier sera remplacé.



## Et aussi...

### Branchement à la fibre

Pour les nouvelles constructions (situées hors lotissement), ou les constructions individuelles (issues aussi de changement de destination ou de division parcellaire) n'étant toujours pas raccordées à la fibre, les démarches à réaliser sont les suivantes. Vous devez vous rapprocher des services de XP Fibre et déclarer votre habitation sur leur site.

Les services vous expliqueront quelles sont les démarches à réaliser pour le raccordement à la fibre de vos habitations.

Attention dès lors qu'un branchement nécessite des travaux de génie civil cela entraîne des frais supplémentaires, mais cela vous sera précisé par les services compétents.

## Des points lumineux pour les points noirs de la commune

**N**ous l'avions évoqué lors des réunions de quartier puis rappelé dans les différents numéros de l'ECHO, la commune a signé une convention avec le syndicat Hérault énergies pour les différents travaux d'éclairage public. Au cours des deux derniers conseils municipaux et après plusieurs réunions avec les services du syndicat, ce sont environ 47 000€ qui vont être investis afin d'étendre le réseau pour éclairer des zones sombres. Compte tenu des délais de passage de commande, le chantier ne pourra débuter qu'en début d'année 2026. Les travaux concernés sont l'intégration de 18 points lumineux, répartis comme suit : sur l'impasse de la Pascaye – Hameau du Bouyssier, sur le chemin du Bouyssier (entre Farjou et le hameau du Bouyssier, puis au début côté avenue des Embruscalles), sur le chemin des Capellières, sur la rue du Cagarel, et enfin sur l'avenue du Nouveau Monde et abords de l'esplanade. Le reste des travaux correspondent à une modernisation de l'éclairage avec du passage en LED.



## Urbanisme - déclarations de taxe

**D**epuis septembre 2022, les modalités de déclaration des taxes d'urbanisme par les déposants de demande d'autorisation d'urbanisme ont évolué. Si jusque-là, les déclarants complétaient un CERFA lors du dépôt de leur demande qui était traité par les services de la DDTM, désormais, les déclarations se font directement par les déposants sur l'espace des impôts par le service « Gérer mes biens » et sont ensuite traitées par la DGFIP.

Le constat à l'échelle nationale est unanime, ces nouvelles modalités de déclaration entraînent des pertes financières pour les communes sur la perception de la taxe d'aménagement et ce pour deux raisons : soit les déposants ne font pas les déclarations, soit les transferts de fonds par la DGFIP sont tardifs.

Ainsi, pour rappel, pour les déposants de demande d'autorisation d'urbanisme les démarches à faire pour les déclarations des taxes d'urbanisme sont les suivantes : vous avez l'obligation de déclarer l'achèvement des travaux dans les 90 jours auprès du service des impôts fonciers (déclaration foncière en ligne à partir de votre espace particulier ou professionnel sur le site impots.gouv.fr, rubrique « Biens immobiliers »). Une construction est considérée comme achevée, dès que l'état d'avancement des travaux en permet une utilisation effective, même s'il reste encore des travaux d'aménagement intérieur à effectuer.

En même temps que la déclaration foncière, vous serez amené à déclarer les éléments permettant de calculer les taxes d'urbanisme (taxe d'aménagement et taxe d'archéologie préventive le cas échéant).

Un retard dans cette déclaration peut entraîner des majorations de taxe foncière.

Le défaut de production de la déclaration peut entraîner l'application d'amendes fiscales.

## Une convention avec l'Atelier de Claret

Monsieur le Maire accompagné de son adjointe déléguée à l'économie a procédé à la signature d'une convention entre la commune et l'Atelier de Claret représenté par son nouveau président Maje.

Cette convention a pour but de renouveler la mise à disposition du local communal occupé par l'association avec comme contre-parties des missions d'animation, de formations, et de confection d'équipement pour la commune.

La signature a eu lieu à la bibliothèque, suite à l'installation de nouveaux bacs à livres réalisés par l'Atelier pour le confort des bénévoles de la bibliothèque et de nos petits lecteurs.



## Un nouvel arrêt de bus à Claret

Les lignes 610 et 615 se connectent à la ligne 5 du tramway de Montpellier !

Il est important de retenir que pour l'occasion, à compter du 22/12, il y aura une nouvelle offre de service sur Claret ! En effet, la municipalité a négocié, dans le cadre de ce développement, un arrêt sur la commune afin d'obtenir une desserte supplémentaire. Toutefois, compte tenu des contraintes d'horaires et de temps, de cette ligne, la municipalité a consenti à ce qu'un seul arrêt soit desservi à l'entrée du village.

Un nouvel arrêt de bus a donc été créé à l'entrée du village. L'offre d'une desserte supplémentaire entre Montpellier et Claret sera certainement très appréciée par les claretains.

Concernant les horaires et informations techniques vous trouverez toutes les actualités sur le site de Hérault transports. Vous trouverez également des plaquettes à l'accueil de la mairie. Il a également été demandé à l'entreprise de communiquer directement auprès des usagers des bus.



## Et aussi...

### Zoom sur les jardins partagés

Vous souhaitez cultiver votre propre jardin ? Vous ne disposez pas de jardin chez vous ? N'hésitez pas à envoyer un mail à [mairie@claret.fr](mailto:mairie@claret.fr). Il nous reste en effet des bacs disponibles aux jardins partagés.

Aux jardins partagés, vous rencontrerez d'autres claretains jardiniers, de la convivialité et des conseils !

Alors n'hésitez pas à vous manifester.

## Rallye des Cévennes - nouvelle escale à Claret

Ce dimanche 26 octobre, Claret a vibré au son des moteurs des bolides du Rallye des Cévennes 2025 !

La dernière spéciale du Rallye rejoignait Ferrières-les-Verreries à Claret, et compte tenu de la qualité des passages, il est fort possible que le tour du Pioch devienne un spot emblématique du Rallye des Cévennes. Enfin, les équipages se sont arrêtés sur la Place de l'Hermet pour le parc de reclassement. L'occasion pour les spectateurs de rencontrer les pilotes et pour ces derniers de déguster une clarétine offerte par la municipalité, avant de rejoindre la Mairie de Montpellier pour le podium.

Les élus de la Communauté de communes, le conseiller départemental Jacques Rigaud et le sénateur Jean-Pierre Grand étaient présents pour accueillir les vainqueurs de cette 66ème édition du Rallye des Cévennes : Eric Camilli et son copilote Thibault de la Haye, mais également pour célébrer la 6ème victoire au Championnat de France de Yohan Bonato et Benjamin Boulloud (seconds de cette édition) !

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal tenaient à remercier une nouvelle fois la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, l'ASA Hérault et tous les organisateurs du Rallye des Cévennes pour avoir choisi de faire escale à Claret cette année encore !

La municipalité remercie sincèrement le personnel communal pour son implication et sa disponibilité dans l'organisation de cet évènement.

Ce fut encore une belle journée sportive sur Claret !



## Signalétique - de nouveaux panneaux

À fin d'améliorer la qualité de notre cadre de vie, la commission en question a travaillé sur l'installation de nouveaux panneaux de signalisation dans le village. Cela permettra d'une part de moderniser les panneaux de signalétique, de compléter les absences et permettra ainsi d'indiquer les positions des infrastructures communales, des parkings ou encore des services de la commune.

Les panneaux ont été commandés et seront installés en début d'année 2026.

## Extension de l'école maternelle : le dossier se précise

**N**ous l'avons évoqué dans les derniers numéros de l'ECHO, le dossier de l'extension de l'école maternelle se précise. Le permis est encore en cours d'instruction et le service administratif finalise la rédaction des pièces du marché.

Lors de la visite de Monsieur le Préfet, nous avons convenu avec lui, que dans le contexte économique et compte tenu des contraintes du chantier (liées à la continuité du fonctionnement de l'école), il est indispensable de phaser cette opération. La première phase qui consiste à la construction d'un nouveau dortoir et d'une nouvelle salle de motricité en lieu et place de l'ALGECO devrait débuter aux vacances de février ou d'avril. Cette première phase a déjà obtenu le soutien de l'état au titre des Fonds verts 2025 à hauteur de 100 000€. La deuxième phase qui réaménagera l'ancienne salle de motricité fait l'objet de demande d'aides.

Au dernier conseil municipal, ont été autorisées par les membres de l'assemblée le dépôt de deux demandes de subvention concernant la phase deux du projet au titre de la DETR 2026 et auprès de la Région Occitanie. Ce sont respectivement 150 000 € et 75 000 € qui ont été demandés.

Le marché public concernant cette opération sera déposé sur la plateforme en ligne :

[www.midilibre-marchespublics.com](http://www.midilibre-marchespublics.com)

## Noël pour les élèves clarétains

**C**omme chaque année, la municipalité a offert aux élèves des écoles maternelle et élémentaire le traditionnel Spectacle de Noël. Au programme, le spectacle « Le chant de Tempo » joué par Monsieur Sacco, adapté à la fois pour les plus petits et les plus grands. Suite au spectacle, les enfants ont eu la chance et le plaisir de rencontrer le Père Noël qui n'était pas venu les mains vides et a offert les cadeaux choisis (et offerts) par la municipalité : des livres ludiques et quelques douceurs.

Les enfants ont été nombreux que ce soit le matin ou l'après-midi et sont repartis des étoiles plein les yeux de cette belle journée !



## Zoom sur la banque alimentaire

**L**e CCAS a voté en avril 2024 une actualisation du règlement intérieur de la banque alimentaire effective au 1er août 2024.

L'ancien règlement attribuait l'aide alimentaire après étude de la demande (revenu et charge du demandeur). Cette aide était apportée pour une durée de 3 mois renouvelable une fois tous les deux ans. Le problème c'est que le suivi manquait de rigueur et l'aide s'éternisait dans le temps, malgré parfois des évolutions favorables de la situation financière des bénéficiaires. Une mise à jour de ce règlement était devenue nécessaire. Cette dernière s'est voulue plus favorable puisqu'elle permet notamment de bénéficier d'une plus longue durée de l'aide de la Banque alimentaire: six mois renouvelables une fois tous les deux ans (au lieu de 3 mois). Les conditions d'attribution ont été également précisées afin de calculer le "reste à vivre" (revenu moins charges). Cela permet une attribution objective. Les affaires sociales sont une compétence du Département, la banque alimentaire est une aide solidaire distribuée par le CCAS de Claret dont le budget est restreint. Elle a vocation à donner un « coup de pouce » momentané sur des situations difficiles. Elle ne peut perdurer dans le temps. Si une situation nécessite un accompagnement durable les demandeurs sont invités à prendre un rendez-vous avec l'assistante sociale de la commune pour étudier avec elle les solutions qui peuvent être mobilisées.

## Octobre Rose à Claret

**S**ous l'impulsion de Sylvie Alfonso et de la regrettée Agnès Wuyts, la France Services de Claret a organisé une journée « Octobre rose » dédiée à la prévention de la santé et des dépistages des cancers féminins. Pour l'occasion, la municipalité avait acquis et installé des parapluies roses pour décorer les rues de Claret. Une journée basée autour du sport, du bien-être de l'alimentation, avec de nombreuses activités et ateliers proposés par les associations claretaines mais aussi les partenaires de la France Services.

Une journée conviviale, chargée en émotions, avec une pensée émue pour Agnès trop tôt disparue.

Mais c'est aussi un mouvement de solidarité plus large qui s'est créé autour de cet évènement : le Comptoir d'Aurélia organisait sa « Soirée Rose » réservée à la gente féminine avec un moment intergénérationnel et plus que convivial.

Au-delà de l'aspect festif, cette soirée a permis de reverser des fonds à la ligue contre le cancer.



## Et aussi...

### Des travaux de sécurisation aux écoles

La municipalité a réalisé des travaux de sécurisation de l'école élémentaire et de la salle Justin : par la pose d'une grille de protection sur le mur bas donnant sur la Rue des écoles, une remise à niveau du système d'alarme incendie, la pose d'un TGBT et enfin l'installation prochaine d'un visiophone permettant le filtrage de l'accès à la salle Justin depuis la rue.

Des travaux d'investissement permettant d'améliorer et de garantir la sécurité des locaux scolaires et périscolaires.

## Les pompiers fêtent la Sainte Barbe

**C**'est dans une ambiance solennelle, mais aussi conviviale que s'est déroulée la Sainte Barbe le vendredi 5 décembre.

Les maires du secteur étaient nombreux à avoir répondu présents à l'invitation des pompiers claretains. La présence de nombreux officiers du secteur, témoignait de l'excellent travail qu'accomplissent nos valeureux soldats du feu, et enfin les anciens pompiers étaient venus féliciter et soutenir tous ceux qui avaient pris la relève.

Après les salutations d'usages, Fabrice Bousquet le chef de centre dans sa prise de parole est revenu sur l'année écoulée, le nombre d'interventions, l'évolution du matériel, les recrues... Des propos appuyés par une magnifique vidéo retracant les faits marquants de l'année. Ce fut ensuite la cérémonie de remise des récompenses, diplômes et médailles. Le lieutenant-colonel a quant à lui fait part de toute la gratitude du contrôleur général du SDIS de l'Hérault, le général Eric Flores, à l'encontre des pompiers claretains, il évoqua aussi l'ambiance très particulière et très conviviale qu'il a toujours connue au centre de secours de Claret.

Monsieur le Maire de Claret qui s'est exprimé pour l'ensemble des élus présents, a quant à lui salué l'engagement de nos pompiers que ce soit sur notre secteur ou en renfort comme cet été dans l'Aude. Il est également revenu sur l'esprit de famille qui règne au sein des sapeurs-pompiers volontaires de Claret et eu une pensée pour Yvon Jean et Alain Sautou deux anciens chefs de centre qui nous ont malheureusement quittés.

Ils étaient très nombreux à recevoir une décoration, diplôme, médaille, ou galon, voilà pourquoi nous ne les citerons pas tous mais nous leur adressons à tous et toutes nos félicitations ! À noter cependant, que Pascal Lavit a reçu une médaille de 20 ans de service et les départs à la retraite de Mohamed Aouad, élevé au grade de lieutenant et de Laurent Wock qui lui a reçu lui aussi la médaille de 20 ans de services.



## Commémoration du 11 novembre

**C**'est environ 200 personnes qui étaient présentes aux côtés des élus du conseil municipal ainsi que 20 enfants de l'élémentaire accompagnés de 2 enseignantes. Cette année, petite nouveauté pour faciliter la participation des enfants lors de la lecture de leurs messages : un pupitre dédié avec micro et un nouvel emplacement.

Comme chaque année, Christian Jean et André Cot, anciens maires de la commune, étaient présents ainsi que notre policier municipal et un détachement d'honneur des sapeurs-pompiers du centre de secours de Claret.

Avant la cérémonie, Monsieur le maire accompagné d'adjoints, des porte-drapeaux, du représentant des anciens combattants et de membres des familles des soldats Claretains Morts pour la France est allé déposer une gerbe au carré militaire.

La cérémonie s'est achevée par le traditionnel partage du verre de l'amitié, offert par la municipalité, dans le parc.



## Claret, au rythme des fêtes de fin d'année

La municipalité vous a proposé cette année un livret récapitulant toutes les animations organisées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Vous l'avez compris le programme était copieux : Calendrier de l'avent, un spectacle de Noël avec remise des cadeaux offerts par la municipalité avec l'aide du Père Noël pour les élèves claretains, une journée festive à l'occasion du Marché de Noël, sans oublier la visite des élus chez nos ainés pour le traditionnel colis de Noël.

C'est avec plaisir que nous vous avons donné rendez-vous plusieurs soirs dans le mois de décembre dans le cadre du Calendrier de l'Avent sur la place de l'Hermet, à Sauviac, aux Embruscalles et sur la Place de l'église. C'est également 4 habitantes qui ont souhaité vous accueillir sur leur pas de porte pour partager avec vous tous un moment convivial : Aurélie au chemin du Bouyssier, la famille Bruand au lotissement le Chêne Blanc, Aurélia au Comptoir et enfin Aurélie pour le lotissement des Amouriers.

Un marché de Noël encore réussi, avec des exposants variés, des déambulations tout au long de la journée, des animations gratuites dont la montagne d'escalade gonflable ! Mais que serait le marché de Noël sans son tir du feu d'artifice ! Cette année, grande nouveauté pour conclure en beauté cette belle journée la municipalité a sollicité la Boucherie L'Hor et Pic ainsi que les associations afin de proposer une soirée aligot/saucisse en musique. La buvette collective était assurée par les associations déjà mobilisées tout au long de la journée : le Comité des fêtes, l'APEC, le Pétanc'Club, et l'École de Musique des Verriers.

Ce moment convivial a également été l'occasion pour Mathias, notre boucher, de dire au revoir à sa clientèle et de lui témoigner tout son respect et son affection après 2 ans et demi d'aventure claretaine. La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des associations pour leur dévouement dans l'organisation de ce marché. Cette année tout particulièrement, les membres de quatre associations se sont mobilisés ensemble pour l'installation des exposants, la sonorisation de l'esplanade et de la salle polyvalente, ainsi que pour assurer la buvette du soir, dans une excellente coopération.

Un grand merci également à nos agents municipaux, pleinement mobilisés tout au long de la journée : Manon, Aude, Aurélie, Véronique, les services techniques (Didier, Yohan, Renzo et Anthony), ainsi que notre policier municipal, Régis.

Pour la suite du programme, cette année, la Messe de Noël aura lieu à l'église de Claret et non pas à la salle polyvalente.

Ce fut encore une fois pour la municipalité, l'occasion de proposer des moments d'échange et conviviaux avec chacun d'entre vous et de mettre à l'honneur la solidarité et le bien-vivre ensemble.



## L'APEC au service des élèves claretains

Vous avez très certainement eu l'occasion de croiser les membres de l'Association des Parents d'Elèves de Claret (APEC) lors de diverses manifestations. En effet, tout au long de l'année, ils proposent des animations pour nos petits claretains : chasse aux œufs à Pâques, boom d'Halloween, carnaval, kermesse de fin d'année, vente de chocolats, fruits et sapins de Noël... Ces animations permettent non seulement de proposer des animations ouvertes à tous mais surtout de financer des sorties scolaires pour les élèves claretains. Pour exemple, l'année dernière les fonds récoltés par l'APEC ont permis de financer la sortie scolaire des élèves de l'élémentaire (complété par la subvention communale versée à la coopérative scolaire).

Cette année, les bénévoles de l'APEC accompagnés des enfants ont réalisé une récolte des olives des oliviers communaux mais également de certains propriétaires qui s'étaient proposés. Ils ont ainsi pu réaliser leur propre huile d'olive « l'huile buissonnière » qu'ils ont proposée à la vente sur leur stand du marché de Noël. La municipalité les remercie pour leur implication dans la vie du village.

## Zoom sur la MFR des Garrigues de Claret

**L**a MFR des Garrigues à Claret est surtout connue pour son excellent restaurant d'application où de nombreux Claretais ont leurs habitudes, mais sait-on vraiment comment elle fonctionne ? L'inauguration de son internat est certainement la bonne occasion d'y porter un regard.

Une maison familiale rurale (MFR) est un type d'établissement scolaire français appartenant à un réseau national d'établissements situés en zone rurale. De statut associatif, le réseau des MFR a pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle dans l'espace rural.

Une maison familiale rurale est avant tout un établissement scolaire sous contrat de participation avec l'État ou sous convention avec les conseils régionaux. Ces établissements accueillent des élèves à compter de la classe de quatrième jusqu'à la licence professionnelle. Les cursus sont organisés en alternance entre le monde professionnel et les cours pédagogiques.

Claret a la chance d'accueillir la première MFR du département de l'Hérault. C'est un réel atout pour les jeunes du territoire, elle leur permet de suivre un cursus de formations professionnelle dans les thématiques : de la restauration, l'hôtellerie et du monde viticole. La construction d'un internat était une étape importante et indispensable pour pouvoir accueillir une classe de troisième. N'oublions pas les jeunes et leur éducation c'est la construction de notre avenir !



## Un dernier hommage à Alain Sautou

**I**ssu d'une des plus anciennes familles de Claret, Alain Sautou s'est toujours investi dans la vie de la commune. Élu au conseil Municipal de 1983 à 1995, aux côtés de Christian Jean, il a participé au développement qu'a connu Claret dans les années quatre-vingt. Il fut aussi le chef du centre de secours des sapeurs-pompiers volontaires de Claret à la suite d'Yvon Jean. Enfin il était également membre de la Diane claretaise. Chasseur de lièvre passionné, il était surtout un amoureux de la nature et un bon vivant qui va terriblement nous manquer.

Adesias Alain nous ne t'oublierons pas.



Famille Sautou



Le Calendrier des pompiers 1994

## Des projets tuteurés pour la commune

La commune a voté lors du dernier conseil municipal la signature de trois conventions de projets tuteurés avec les étudiants du Master 1 Management Public Territorial de l'Université Montpellier Management.

Un projet tuteuré consiste à confier une mission à des étudiants qui doivent dans le cadre de leurs études d'une part remplir la mission demandée avec le rendu attendu et d'autre part préparer une soutenance orale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Les trois groupes auront pour tuteur Aude Paloc, notre secrétaire de mairie, et auront chacun pour thème : la promotion touristique du territoire, la gestion financière des gîtes et des bâtiments communaux.

Ce travail très chronophage est difficile à réaliser au quotidien pour les agents en poste. Ainsi, cette tâche permettra à ses étudiantes d'enrichir leur parcours universitaire en ayant une première expérience professionnelle au sein d'une collectivité territoriale, mais surtout donnera à la commune une analyse financière concernant le coût de ses infrastructures aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Ainsi, cela nous permettra d'établir un plan pluriannuel des dépenses d'investissement et d'entretien de nos bâtiments qui pour certains ont plus d'une vingtaine d'années.

Cela permettra également de présenter un récapitulatif de ce que représente la gestion des salles communales dans le budget claretain : les dépenses d'entretien, de personnel et les travaux d'investissement.

Cette initiative ne représente aucun coût pour la commune et permet de soutenir la formation.

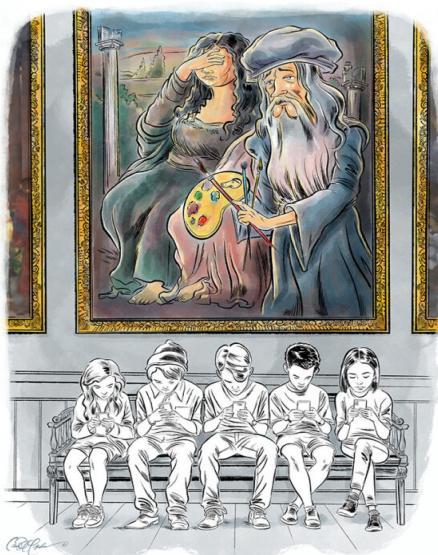
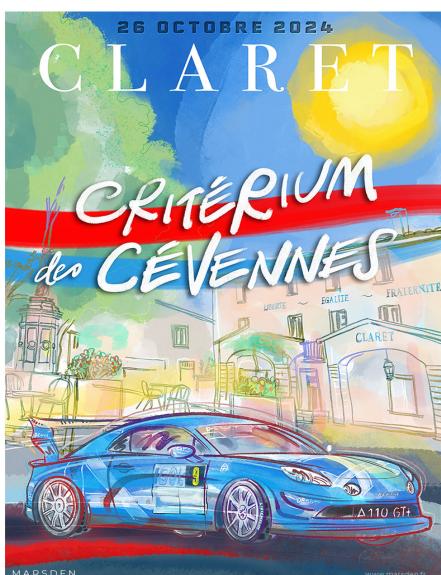
## Ian David Marsden, un illustrateur de la Paix

C'est toujours avec beaucoup de plaisir et de fierté que nous vous faisons découvrir les talents qui vivent à Claret. Nous vous présentons aujourd'hui Ian David Marsden, un illustrateur heureux. Depuis peu, il fait en effet partie du cercle très restreint des dessinateurs choisis, à vie, par l'association internationale « Dessins pour la paix » (Cartooning for peace, créée en 2006, à l'initiative de Kofi Annan, Prix Nobel de la Paix et de Plantu).

Ses créations graphiques sont familières, connues et reconnues à travers des panneaux, affiches, visuels et étiquettes vinicoles entre autres exemples à foison.

Il a également créé une vidéo éducative de 3 minutes sur "La science de la gentillesse" qui connaît un véritable succès jusque dans les écoles du Royaume-Uni, mais aussi sur Youtube.

Pour découvrir ses œuvres n'hésitez pas à visiter son site internet : [marsdenillustration.com](http://marsdenillustration.com)



# Le Grand Prix des Lecteurs 2025

**J**eudi 27 novembre s'est tenue la cérémonie de remise du 3ème Prix des Lecteurs du Grand Pic Saint-Loup, en présence des auteurs sélectionnés. Olivier Martinelli a été distingué cette année, remportant le prix pour son roman « La vie dévorée ». Cette année, l'événement s'est déroulé sous l'égide de la Médiathèque Jean-Arnal de Saint-Mathieu-de-Tréviers. Il a été orchestré par la Communauté de communes, en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques du territoire, le réseau Culture et bibliothèques pour tous (CBPT), ainsi qu'avec l'aimable participation de la librairie-café SamTinaLit, également située à Saint-Mathieu-de-Tréviers.



Tout au long de l'été, les habitants du territoire ont été invités à élire leur ouvrage préféré parmi une sélection de trois livres proposée par les bibliothèques et médiathèques partenaires. Cette sélection avait un fil conducteur : chacun de ces titres entretenait un lien fort avec le Grand Pic Saint-Loup, que ce soit par l'origine de l'auteur, son ancrage local, ou encore par le fait que l'intrigue s'y déroule.

Plus de 190 lecteurs assidus ont voté pour leur roman préféré parmi les 3 ouvrages sélectionnés par les bibliothécaires et médiathèques partenaires. La bibliothèque de Claret en faisait partie.

Les livres primés sont désormais disponibles à la découverte dans les diverses médiathèques et bibliothèques du territoire.

## Travaux à la Halle du Verre

**C**e sont près de 340 000 € qui ont été votés par le conseil communautaire pour la réalisation des travaux de rénovation de la Halle du Verre.

Dans le cadre de ces travaux le musée sera temporairement fermé au public.

La Halle du Verre aura le plaisir de vous accueillir à nouveau au printemps 2027. Toutefois, Claret accueillera avec plaisir en 2026 la nouvelle édition de la Biennale du Verre.

## Les services de l'intercommunalité

**P**our rappel, l'intercommunalité dispose d'un certain nombre de compétences relevant du quotidien des usagers. En effet, avec le découpage territorial, la CCGPSL a récupéré certaines compétences qui incombaient auparavant à la commune.

Par exemple, la Communauté de communes gère notamment le service des déchets (collectes, déchetteries et demande de bacs ou composteurs), celui de l'eau et de l'assainissement avec la création du service « Eau du Pic ». Dans le domaine de l'enfance, vous trouverez également le Relais de Petite enfance (avec une antenne à Saint-Mathieu-de-Tréviers pour Claret) qui permet aux parents du territoire d'obtenir tous les renseignements nécessaires relatifs aux différents modes de garde, prestations, droits et démarches... Le RPE propose notamment sur la commune de Claret des ateliers, plusieurs fois par an, permettant ainsi à nos assistantes maternelles de se rassembler.

Coordinnées :

Service déchets : 04.67.55.33.12 – site internet de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

Service Eau du Pic : 04.99.61.46.00 – [eau@ccgpsl.fr](mailto:eau@ccgpsl.fr)

Relais Petite Enfance : 04 67 55 05 05 ou 04 67 55 17 00 – [c.normandbour@ccgpsl.fr](mailto:c.normandbour@ccgpsl.fr)

## Les élus au Congrès des Maires de Paris

**N**os élus avaient répondu à l'invitation des quatre sénateurs de l'Hérault pour une visite du Sénat à l'occasion du Congrès des Maires se tenant du 18 au 20 novembre 2025 à Paris.

Au-delà de cet instant de rencontre et de partage, ce fut l'occasion d'alerter les Sénateurs sur les problématiques que peuvent rencontrer les municipalités comme : la nécessité de produire de l'habitat qui se heurte à la loi ZAN, la fiscalité locale qui se reporte sur les seuls propriétaires fonciers, l'étranglement financier des départements qui impacte les communes...

Une occasion aussi pour nos élus d'échanger avec des collègues de toutes les régions, sur les difficultés qui finalement sont souvent les mêmes pour beaucoup de communes.

Une visite du salon attenant a permis à nos élus de rencontrer des prestataires et de voir différents produits qui pourraient un jour équiper notre commune.



## Les actualités de la bibliothèque

**C**'est avec beaucoup de plaisir que nous vous dévoilons le programme des animations à venir au sein de la bibliothèque de Claret. Tout cela est possible grâce au travail de nos 12 bénévoles qui vous accueillent trois jours par semaine. Ainsi grâce à leur implication et dynamisme vous pouvez désormais participer à des matinées « jeu de société » un mercredi par mois. Mais elles ne se sont pas arrêtées là, elles vous donnent rendez-vous le samedi 24 janvier 2026 à 17h pour la première soirée du Polar durant laquelle vous pourrez partager votre roman policier préféré.

Elles vous attendront également le samedi 7 février pour une soirée Harry Potter qui sera organisée sur inscriptions.

N'hésitez pas à leur rendre visite lors des jours d'ouverture :

- Mardi de 16h à 19h
- Mercredi de 10h à 12h
- Samedi de 10h à 12h

Attention, la bibliothèque sera fermée du mardi 23 décembre au mercredi 31 décembre inclus. Elle réouvrira le samedi 3 janvier 2026.



QUAND ? LE 24 JANVIER 2026 A 17h  
OÙ ? LA BIBLIOTHEQUE DE CLARET  
AVEC QUOI ? VOTRE ROMAN POLICIER PREFERE

VENEZ PARTAGER VOTRE COUP DE COEUR POLAR DU MOMENT  
ENTREE LIBRE

## Services à contacter au besoin

La municipalité rappelle que vous trouverez à l'accueil les coordonnées de plusieurs services gratuits, mis en place depuis de longues années, que vous pouvez contacter :

- Conciliateur de justice : 04.67.55.87.26 ou 04.67.55.87.27, plus deux permanences par mois sont organisées sur rendez-vous le 1er lundi à l'Espace France Services à Saint-Martin-de-Londres, le 3ème vendredi à l'Hôtel de la Communauté à Saint-Mathieu-de-Tréviers
- Les services de l'assistante sociale : Madame Ward vous propose des permanences le lundi. Contact : 04.67.67.51.10

## Réouverture de la piscine intercommunale

La piscine intercommunale de Saint-Mathieu-de-Tréviers a réouvert au public suite aux travaux de rénovation. Ouverte depuis janvier 2014, la piscine enregistre chaque année plus de 70 000 visiteurs. Après dix années d'exploitation, une opération de rénovation complète était devenue nécessaire pour garantir la pérennité des installations et le confort des usagers.

## "Départ" de notre boucher Mathias

Mathias s'est associé et a racheté le camion de boucherie ambulante, dont le propriétaire a cessé son activité en raison de son départ à la retraite. Il se consacrera désormais aux tournées. La Boucherie de Claret restera toutefois ouverte : son apprenti, Philippe, poursuit sa formation et continue à vous accueillir et à vous servir. Très attaché à Claret, Mathias restera présent sur la commune et vous aurez encore l'occasion de le croiser.

## Ouverture de la saison des lotos des associations !

Ces rendez-vous incontournables permettent aux associations locales de financer leurs actions tout au long de l'année, tout en offrant aux habitants un moment convivial et de partage. C'est l'occasion de se retrouver, de soutenir la vie associative et de passer un agréable moment dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle. La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles pour leur engagement et leur investissement au service du dynamisme de notre commune.

# Infos pratiques

## Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél. : 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : communedeclaret34

Instagram : communedeclaret34

Ouverture au public du mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers

18

Samu

15

Police/Gendarmerie

17

Enfance maltraitée

119

Services de secours

112

Services de secours pour malentendants

114

SAUR urgence eau

04 34 20 30 08

Déchetterie mercredi 14h/18h,  
vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mardi 16h/19h mercredi, samedi 10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 05 29

École élémentaire 04 67 59 04 20

Cantine 04 67 02 84 06

Maison des Jeunes 06 72 26 17 33

Garderie/Centre de loisirs 04 67 02 84 06

10 janvier 2026

Repair Café

10 janvier 2026

Représentation de théâtre

11 janvier 2026

Loto de la paroisse

17 janvier 2026

Tournoi de tennis de table

23 janvier 2026

Vœux du Maire

25 janvier 2026

Marché de la Truffe

8 février 2026

Loto des Pompiers

13 février 2026

Loto des Amis de l'Hortus

21 février 2026

Repas des aînés

14 mars 2026

Repair Café

15 mars 2026

Élections municipales

21 mars 2026

Loto nocturne du Comité des Fêtes

27 mars 2026

Don du sang